



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Consulat d'Algérie à Nantes

قنصلية الجزائر بنات

Nantes, le 27/05/2025

Communiqué

Permanence consulaire

Le Consulat d'Algérie à Nantes informe **les ressortissants algériens établis dans la ville de Châtelleraut, Poitiers et leurs environs** qu'une permanence consulaire dédiée, **exclusivement, à l'enregistrement des données biométriques et le retrait des passeports et cartes d'identité**, sera organisée, **le dimanche 01/06/2025, entre 09h00 et 14h30** à l'adresse suivante :

46 Rue Arsène et Jean LAMBERT - 86100 Châtelleraut (Salle n°04 de la Vie Associative)

Cette prestation concernera, les personnes ayant déjà déposé un dossier complet de demande de passeport lors de la permanence consulaire qui a eu lieu le 18/05/2025.

En outre, à l'effet de permettre au Consulat de mettre à la disposition des ressortissants leurs documents d'identité ou de voyage, notamment le passeport ou la carte nationale d'identité biométrique électronique (CNIBE) disponible au niveau du Consulat, les personnes concernées sont invitées à s'inscrire, avant le 30/05/2025, via ce lien : <https://urlr.me/BsyTFz>

L'inscription n'est pas requise pour les personnes concernées par l'enregistrement des données biométriques.

Pour vérifier la disponibilité de votre passeport biométrique veuillez consulter ce lien : <https://consulat-nantes-algerie.fr/passeport-il-pret/>



Le Consulat d'Algérie à Nantes informe les ressortissants algériens établis dans les villes de Châtellerault, Poitiers, et leurs environs qu'une permanence consulaire, **dédiée, exclusivement, à l'enregistrement des données biométriques et le retrait des passeports et cartes d'identité**, sera organisée, le 23/02/2025, entre 09h30 et 14h30 à l'adresse suivante :

46 Rue Arsène et Jean LAMBERT - 86100 Châtellerault (Salle n°04 de la Vie Associative)

Cette prestation concernera, les personnes ayant déjà déposé un dossier complet de demande de passeport lors de la permanence consulaire qui a eu lieu le 18/05/2025.

En outre, à l'effet de permettre au Consulat de mettre à la disposition des ressortissants leurs documents d'identité ou de voyage, notamment le passeport ou la carte nationale d'identité biométrique électronique (CNIBE) disponible au niveau du Consulat, les personnes concernées sont invitées à s'inscrire, avant le 30/05/2025.

Veillez noter que chaque personne, y compris les mineurs, doit soumettre un formulaire séparé.